



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

intérieur

Question écrite n° 95316

Texte de la question

M. Alain Gest attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la fermeture annoncée de plus de cent sous-préfectures dans le cadre du « plan préfecture nouvelle génération ». Concernant la sous-préfecture de Montdidier dans la Somme, les élus du territoire sont unanimement opposés à la fermeture de ce service de l'État, indispensable pour tout un territoire, essentiellement rural. Le sous-préfet et les services de la sous-préfecture de Montdidier, sont, même avec des effectifs restreints, des partenaires privilégiés pour les élus, les partenaires institutionnels, les chefs d'entreprise, les responsables associatifs et la population. Malgré l'obligation pour l'État de procéder à une restructuration, les économies ne doivent pas se faire au détriment du service public auquel chaque citoyen a le droit. Dans un territoire rural comme celui-ci, qui se sent isolé et qui souffre de voir année après année ses services publics fermer, la perte de la sous-préfecture de Montdidier serait perçue comme un très mauvais coup porté à la ruralité. Il souhaite donc savoir ce qu'il compte faire à propos du devenir incertain de la sous-préfecture de Montdidier.

Données clés

Auteur : [M. Alain Gest](#)

Circonscription : Somme (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 95316

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 avril 2016](#), page 3530

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)